

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL129

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 6

Au début de l'alinéa 35, substituer aux mots :

« Dans les »,

les mots :

« En cas de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.